

Sous le prétexte de les maintenir dans l'humilité voulue par leur religion, l'Apostat interdit encore aux disciples du Christ tout accès aux emplois publics ; les chrétiens furent chassés de la cour et de tous les postes civils, de toutes les branches de la magistrature, et parceque, disait-il, l'Évangile défend de tirer l'épée, tout avancement fut refusé aux soldats qui s'obstinèrent à ne point suivre dans sa coupable désertion l'exemple de l'empereur.

Pour ceux qui, afin de lui plaire, renonçaient à leur foi, Julien avait des égards particuliers qui assuraient leur fortune et leur tranquillité.

Les ressources de son infernal génie lui suggérèrent d'autres moyens d'une grande habileté et d'une incroyable audace pour atteindre les simples particuliers et obtenir l'apostasie de familles entières.

Sur les marchés publics, il fit mettre en vente, pour la consommation, des viandes préalablement offertes aux idoles ; à la source des fontaines il fit verser de l'eau lustrale, dont on aspergea aussi les fruits, les légumes, les denrées de toute espèce ; au coin des rues, sur le milieu des places publiques et dans tous les endroits où le peuple devait passer, on érigea la statue d'un dieu quelconque en face de celle de l'empereur, afin qu'il ne fût pas possible même aux chrétiens de refuser l'hommage à l'idole sans manquer extérieurement de respect à l'empereur, et s'exposer à se voir immédiatement arrêté pour crime de lèse-majesté ; et les soldats, pour recevoir leur paie, devaient, en certaines circonstances, se présenter devant César, baiser sa main sacrilège, et répandre sur le brasier, au pied d'une statue, quelques grains d'encens, en signe d'idolâtrie.

Enfin, par ordre impérial, et comme dernier cachet